N°26
DÉCEMBRE
2022

Com.ACtion

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CAMBRAI

Communauté d'agglomération de Cambrai

P11
Signature du contrat de relance et de transition écologique du Cambrésis

P13
Guide des déchets 2023

À DÉCOUVRIR
dans ce numéro

6

PATATAM DEVIENT REDIV

11

SIGNATURE DU CONTRAT
DE RELANCE ET DE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE DU CAMBRÉSIS

19

L'AIDE À L'ACQUISITION
D'UN VÉLO

3 MOIS D'AGGLO 4

LES VÊTEMENTS RETROUVENT
UNE SECONDE VIE AVEC REDIV 6

SARPLASTIC
S'IMPLANTE SUR IWUY
POUR REDONNER VIE
AU PLASTIQUE 8

DES MÉTROS PARISIENS
ENTREPOSÉS AU PARC
D'ACTIVITÉS ACTIPÔLE 10

SIGNATURE DU CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DU CAMBRÉSIS 11

LES PREMIERS SWINGS
SUR LE 18 TROUS ATTENDUS
POUR L'ÉTÉ 2023 12

GUIDE DES DÉCHETS 2023 13

L'AIRE D'ACCUEIL
DES GENS DU VOYAGE
SERA PRÊTE AU PRINTEMPS 17

L'ASSOCIATION CHLORO'BULLE
CRÉE UNE FORÊT NOURRICIÈRE 18

L'AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO :
UN DISPOSITIF QUI A DÉJÀ TROUVÉ
SES PREMIERS ADEPTES

UNE AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE
ÉGALEMENT LANCÉE 19

ÉCONOMIE CIRCULAIRE
ET PRÉVENTION DES DÉCHETS :
LA CAC LANCE UN APPEL À PROJETS
AUPRÈS DES ASSOCIATIONS 20

LE CONSERVATOIRE
S'EST INSTALLÉ À SAINT LUC 21

LE LABO
UN HIVER EN COULEURS 22

L'HIVER S'ANNONCE STUDIEUX
À L'ARCHÉO'SITE 22

À la découverte d'une Commune

CAMBRAI
CANTAING-SUR-ESCAUT
RIEUX-EN-CAMBRÉSIS
RUMILLY-EN-CAMBRÉSIS 24

105ÈME ANNIVERSAIRE
BATAILLE DE CAMBRAI 28

Magazine de la Communauté d'Agglomération de Cambrai • 14 rue Neuve 59400 CAMBRAI • Tél. : 03 27 72 40 00 • Fax : 03 27 72 40 01 • Mail : contact@agglo-cambrai.fr • www.agglo-cambrai.fr • Directeur de la publication : Nicolas SIEGLER • Crédit photos : Communauté d'Agglomération de Cambrai, DÉCLIC - CAMBRAI, Shutterstock images LLC - Les photos aériennes sont réalisées avec l'aimable participation de l'AéroClub de Cambrai/Niergnies et la Société ArtoisDrones • Conception, Réalisation et Impression : Imprimerie DANQUIGNY - CAMBRAI. Édité à 35 000 exemplaires • Distribution : MÉDIAPOST - CAMBRAI • Dépôt légal : Décembre 2022 • Tous droits de reproduction réservés.
Sauf erreurs typographiques.

Photo Philippe HOUZE

MAISON FRANCE SERVICES ITINÉRANTE
DU CAMBRÉSIS

FACILITEZ VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES AVEC LE CAMION BLEU !

Accessibilité - Simplicité
Qualité de service

BUS FRANCE SERVICES
03 59 73 18 30
cambresis.franceservices@lenord.fr
www.info.lenord.fr

CAMBRAI
Quartier La Forêt
Rue de Rambouillet
(Parking de l'École Supérieure d'Art)
4e Vendredi 9h à 13h
Quartier Amérique
Rue Lavoisier
(Centre socio-culturel)
1er Mercredi
9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h

IWUY
Jours de marché
Place de la République
1er Mardi
9h30 à 13h et 14h à 16h

FONTAINE NOTRE DAME
Rue Roger Salengro
1er Vendredi 9h à 13h

PAILLENCOURT
Rue Gilbert Bétrancourt
2e Vendredi 9h à 13h

MARCOING
Jours de marché
Place du Gal de Gaulle
3e Mardi
9h30 à 13h et 14h à 16h

NEUVILLE-SAINT-RÉMY
Jours de marché
Place Édouard Lhotellier
3e Samedi 9h à 13h

HONNECOURT-SUR-ESCAUT
6 rue de l'Église
3e Jeudi
9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h

DOIGNIES
Rue de l'Église
4e Lundi
9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h

LES-RUES-DES-VIGNES
Rue du Stade
4e Jeudi
9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h

Prise de rendez-vous fortement conseillée + d'infos sur : www.info.lenord.fr

Communauté d'agglomération de Cambrai

Abancourt
Anneux
Aubencheul-au-Bac
Awoingt
Banteux
Bantigny
Bantouzelle
Blécourt
Boursies
Cagnoncles
Cambrai
Cantaing-sur-Escaut
Cauroir
Crèvecœur-sur-l'Escaut
Cuvillers
Doignies
Escaudœuvres
Esnes
Estrun
Eswars
Flesquières
Fontaine Notre Dame
Fressies
Gonnelieu
Gouzeaucourt
Haynecourt
Hem-Lenglet
Honnecourt-sur-Escaut
Iwuy
Les-Rues-des-Vignes
Lesdain
Marcoing
Masnières
Mœuvres
Naves
Neuville-Saint-Rémy
Niergnies
Noyelles-sur-Escaut
Paillencourt
Proville
Raillencourt-Sainte-Olle
Ramillies
Ribécourt-la-Tour
Rieux-en-Cambrésis
Rumilly-en-Cambrésis
Sailly-lez-Cambrai
Sancourt
Séranvillers-Forenville
Thun-l'Évêque
Thun-Saint-Martin
Tilloy-Lez-Cambrai
Villers-en-Cauchies
Villers-Guislain
Villers-Plouich
Wambaix

Mes Chers Concitoyens,

Il y a 30 ans, le 22 décembre 1992, naissait la Communauté de villes de Cambrai.

Son ambition était de protéger nos habitants par le développement économique et l'emploi.

Depuis, ses réussites, non sans travail et abnégation, sont nombreuses : Actipôle 1, 2 et 3, la reconversion de la Base Aérienne 103, les douze zones d'activités économiques…

Il y a 1 an, le 22 décembre 2021, je devenais Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

L'engagement est le même. Les missions se sont multipliées. Mais la détermination est entière.

Faciliter l'implantation et le développement d'entreprises au sein de nos parcs d'activités économiques comme GXO et La Redoute à E-Valley, Rediv (Patatam) et Rapidhome à Actipole, Sarplastic à Iwuy, Désenfans à Tilloy-lez-Cambrai, Innovafeed à Gouzeaucourt…

Protéger et promouvoir l'activité économique et façonner le rayonnement du Cambrésis.

Préserver notre cadre de vie par une plus grande maîtrise encore des enjeux environnementaux et budgétaires liés aux déchets et à leur collecte.

Comme vous, la CAC est confrontée à l'inflation, à la hausse des prix des matières premières, des énergies et des carburants, à des impératifs de maîtrise budgétaire…

Pour autant, et sans s'y soustraire, elle continuera d'investir massivement pour le territoire (le Parc de loisirs Aéroplaine, l'Escaut partagé, le Conservatoire…) et renforcera les nouveaux dispositifs de soutien aux habitants : mise à disposition de composteurs, bourse Mobilité (vélo, permis de conduire), dispositif Ma Maison pour l'acquisition de votre première habitation…

D'autres défis exigent toute notre attention comme la préservation de notre patrimoine, le développement des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques), l'accès à la culture, la gestion des eaux de pluie et des eaux potables ou encore le soutien à nos commerçants et artisans locaux.

C'est avec force et conviction que l'Agglo' de Cambrai est engagée à vos côtés.

Du fond du cœur, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une très bonne année 2023.

Nicolas SIEGLER
Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.
Vice-président du Département du Nord
chargé de l'Aménagement du Territoire et du Canal Seine-Nord Europe.

1

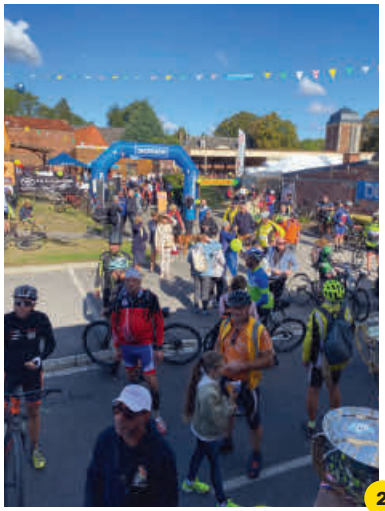

2

3

4

4

5

6

7

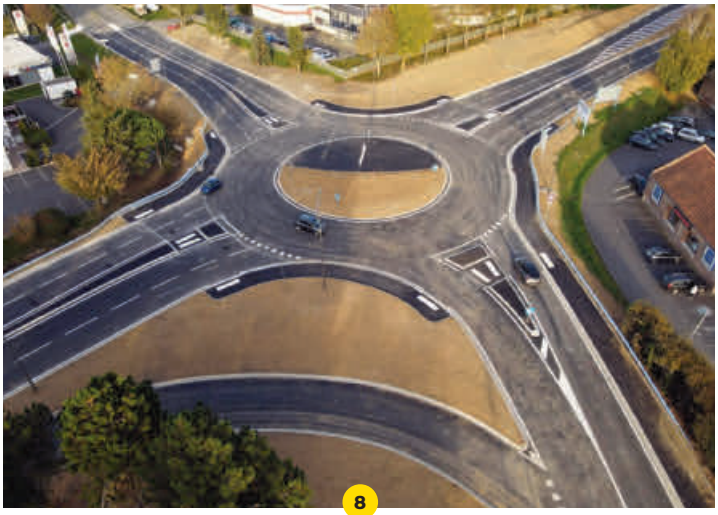

8

3 mois D'AGGLO

1

LES-RUES-DES-VIGNES : LA 25ÈME FÊTE DE LA VIGNE CÉLÉBRÉE À L'ARCHÉO'SITE

C'est une tradition à l'Archéo'site.
Le dernier dimanche du mois de septembre rime avec fête de la vigne.
L'événement est organisée par l'association de l'Archéo'site de les Rues-des-Vignes.
Une belle fête pour se replonger à l'époque gallo-romaine.
Comme chaque année, la journée s'est terminée par le pressage du raisin.

2

SUCCÈS POUR LA 10ÈME ÉDITION DE LA BLÉCOURTOISE

À Blécourt, le mois de septembre est synonyme de Blécourtoise.
Cette célèbre randonnée VTT fêtait cette année sa 10ème édition.
Plus de 1 300 participants VTT et marche étaient au rendez-vous.

3

CAMBRAI VOLLEY FAIT SA RENTRÉE

Pour la 3ème saison d'affilée, Cambrai Volley évoluera en Ligue A.
L'équipe a été présentée en mairie de Cambrai le jeudi 15 septembre.
C'était également l'occasion pour le club de dévoiler le tout nouveau maillot.

4

L'AGGLO CONTINUE D'EXPÉDIER DES DONS POUR L'UKRAINE

À la mi-octobre, un nouveau camion de dons a été acheminé en Ukraine.
Des vêtements chauds, couvertures, habits, bonnets et gants qui seront donnés aux habitants de la région de Kharkiv.

5

FONTAINE NOTRE DAME : LES FOULÉES DE LA FOLIE, UNE PREMIÈRE

Pour la première fois, Fontaine Notre Dame s'est lancé dans l'organisation de course pédestre et de randonnée.
Cette première s'est tenue le dimanche 2 octobre.
Elle a été couronnée de succès avec 785 participants. Cette manifestation était associée à l'opération Octobre Rose.

6

CANAL SEINE-NORD EUROPE : UN PREMIER COUP DE PELLE DANS L'OISE

C'est une nouvelle étape symbolique pour l'avancée du Canal Seine-Nord.
Un premier coup de pelle, symbolisant le début du creusement du canal, a été réalisé le jeudi 13 octobre à Montmacq (60), près de Compiègne.
Les différents partenaires du dossier étaient présents : Départements, Région, État et Europe.

7

JOURNÉE D'ACCUEIL DES INTERNES DANS LE CAMBRÉSIS

34 internes ont été accueillis le jeudi 3 novembre. Pendant une journée, les futurs médecins ont pu découvrir les atouts du territoire et la qualité de vie professionnelle proposée.

8

LE ROND-POINT DE LA RD630 INAUGURÉ

Le carrefour de l'avenue Pompidou et de la rue François-Mitterand a été équipé d'un rond-point.
Le Département du Nord a aménagé ce giratoire du 15 septembre au 31 octobre. Projet cofinancé par la CAC et la Ville de Cambrai
Environ 11 000 véhicules empruntent cette route chaque jour.
Le nouveau rond-point permet de faciliter l'accès au Parc d'activités de Cantimpré et la sortie des véhicules de pompiers.

Communauté d'agglomération de Cambrai

9

E-VALLEY : LES LOCAUX DE LA REDOUTE INAUGURÉS

GXO, le partenaire logistique de La Redoute a intégré ses locaux en septembre.
Les premiers colis ont été expédiés.
Un mois plus tard, le jeudi 13 octobre, les locaux étaient inaugurés par les différents partenaires acteurs du dossier.
250 emplois doivent être créés à l'horizon 2025
(voir aussi le Com'Action N°25 Octobre 2022).

10

LE PRESBYTÈRE DE WAMBAIX RÉNOVÉ

Vendredi 25 novembre, l'inauguration de trois nouveaux logements dans l'ancien presbytère de Wambaix s'est déroulée. La municipalité avait eu la volonté en 2017 de rénover ce bâtiment historique de la commune afin de le préserver. Les locataires s'installeront prochainement dans ces locaux rénovés.

La Communauté d'Agglomération de Cambrai a soutenu le projet à hauteur de 13.000 €.

rediv by PATATAM

Les vêtements retrouvent une seconde vie avec Rediv

**En fin d'année 2021, l'arrivée de Patatam sur le Cambrésis était porteuse d'espoir pour tout le territoire.
400 emplois étaient annoncés par l'entreprise, spécialisée dans le rachat et la revente des vêtements de seconde main.
Un an plus tard, l'entreprise (devenue Rediv) est au rendez-vous de ses engagements.
L'activité a débuté en juillet dans les locaux situés dans notre Parc d'activités Actipôle.
Une trentaine de personnes a été embauchée pour ce lancement.
De nouvelles vagues d'embauches sont prévues en janvier et au printemps prochain.**

Depuis la mi-octobre, les équipes d'Exotec sont à pied d'œuvre dans l'usine Rediv implantée à Tilloy-lez-Cambrai. Elles installent la robotique nécessaire pour l'expédition des produits. *« À terme, une trentaine de robots et 30 000 bacs seront installés au sein du bâtiment,* confie Éric Gagnaire, président de Rediv. *Ils permettront de traiter chaque mois entre 700 000 et un million de vêtements. Actuellement, l'usine historique d'Hastingues (40) a déjà cette capacité d'expédition. On doublerait ainsi notre capacité. »*

L'objectif est de répondre aux demandes croissantes des magasins. *« Par exemple, Kiabi prévoit d'ouvrir 170 espaces seconde main dans ses magasins (l'enseigne en compte 70 jusqu'à présent) français, portugais, espagnols, italiens et belges. On a de plus en plus d'enseignes qui misent sur le seconde main. »*

REDIV
Parc d'Activités Actipôle
402 Avenue Jean-Jacques Ségard
59554 TILLOY-LEZ-CAMBRAI
www.rediv.com

Éric Gagnaire, président de Rediv et Laurent Cabotse, directeur des opérations

Des employés polyvalents

Les postes proposés par l'entreprise sont en production (essentiellement des postes de tri) et en expédition. *« Il y a une logistique importante. Chaque vêtement passe dans les mains de 3 à 4 personnes. Il est contrôlé à la main et étiqueté pour le suivi. On essaie d'avoir le maximum d'employés polyvalents pour qu'ils puissent être du côté production ou du côté expédition, en fonction des besoins.»* Les employés travaillent en horaires 2X8 avec une amplitude du lundi au vendredi.

Les projets de Rediv

L'implantation de l'entreprise dans le Nord répond à plusieurs besoins. Les clients de Rediv sont essentiellement basés dans la Région. Région qui a une importante culture de la logistique. L'entreprise a ainsi recruté un nordiste en tant que directeur des opérations. Enfin, cette installation va permettre de développer de nouveaux projets.
« Nous allons nous lancer dans le marché du livre d'occasion, confirme Éric Gagnaire. ***Nous travaillons avec la Fnac sur ce projet. La revente pourrait ensuite se faire sur des canaux digitaux. Cette nouvelle activité pourrait être créée sur un nouvel entrepôt… qui s'implantera dans le coin. »*** Les jouets de seconde main ou encore les jeux vidéos seraient également à l'étude dans l'entreprise.

Pourquoi PATATAM est devenue Rediv ?

« Patatam c'était le nom du site internet créé en 2013. On voulait changer de nom pour parler aux enseignes de mode et devenir un véritable partenaire de seconde main. Le nom Rediv est un dérivé du latin Redeo qui veut dire retour à la vie. »

Laurent Cabotse, nouveau directeur des opérations du groupe

En s'implantant à Cambrai, Éric Gagnaire et Rudy Secundino, son associé, ont tout de suite cherché un relais local. Le poste est pourvu depuis début octobre avec l'arrivée de Laurent Cabotse, ancien directeur logistique régional de Carrefour. Il occupe le poste de directeur des opérations *« Je suis ici pour accompagner la croissance d'activité à Hastingues mais aussi pour faire monter en puissance le site de Cambrai. Nous allons avoir plusieurs vagues de recrutements et une hausse d'activités dans les mois à venir. »*

rediv by PATATAM comment ça marche ?

1 L'entreprise collecte les vêtements via ses différents partenaires (2 500 points de collecte)

2 Les vêtements sont triés et classés selon le type de produits (été-hiver, femme, homme, enfants)

3 Les produits sont ensuite stockés et expédiés vers les magasins partenaires

3 BIS Certains vêtements dont la qualité est dégradée (usés, tachés…) ne sont pas remis sur le marché :
- Des études sont menées pour créer des filières de recyclage.

4 Les vêtements sont présentés et vendus dans des espaces identifiés seconde main (Kiabi, Décathlon, Carrefour, Leclerc, Auchan…)

SARPLASTIC S'IMPLANTE SUR IWUY
pour redonner vie au plastique

La société SARPLASTIC existe depuis décembre 2014. Implantée à Maubeuge, l'entreprise commence à être à l'étroit. À l'horizon 2023, elle va donc déménager Parc d'activités du Val de Calvigny situé au nord d'Iwuy. Stephan Sarfati, président de l'entreprise, nous explique l'arrivée de son entreprise.

Quelles sont les activités de SARPLASTIC ?

Notre activité est de redonner vie à du plastique rigide.
On broie ce plastique pour en faire des copeaux. Ils servent alors de matières premières pour refaire des pièces plastiques. Le plastique que nous broyons vient de déchets post-consommation et post-production.
Par exemple nous récupérons auprès des Agglomérations les bacs poubelles cassés ou usés.
Nous traitons également les déchets industriels, par exemple les pare-chocs.
Nous traitons environ 125 tonnes de plastique par mois.

Que deviennent les copeaux de plastique ?

Les broyés de poubelles sont revendus aux fabricants.
Nous avons également une partie des copeaux qui sont revendus à des compounder.
Il s'agit d'entreprises qui mélangent et fondent la matière.
Ils rajoutent différents ingrédients pour en faire des billes.
Ces billes permettent ensuite de refaire de la matière plastique.
Le plastique usagé redevient du plastique plutôt que de servir en combustible ou être enfoui.

Votre entreprise mise donc sur l'économie circulaire ?

Notre activité est verte à 100 %. On transforme du plastique usagé pour en refaire de la matière première. D'un produit volumineux on passe à quelque chose de dense, comprimé et réutilisable. Les industries qui utilisent du plastique sont de plus en plus engagées dans des démarches de réutilisation. En plus selon le type de plastique, ça coûte moins cher d'utiliser du recyclé.

Pourquoi vous installez vous à Iwuy ?

Notre site actuel est saturé. Ce n'est pas possible d'implanter une nouvelle ligne de production. En plus, on reçoit les déchets des industries en continu. Notre espace de stockage devient trop petit. Nous avons choisi Iwuy, parce que le site est stratégique, très bien implanté, à la sortie d'autoroute. Avec la construction de ce bâtiment neuf, nous nous rapprochons de nos sources de déchets.

Votre déménagement s'accompagnera-t-il de la création d'emplois ?

Nous devrions créer 6 à 7 emplois d'ici le premier semestre 2024 et ainsi doubler nos effectifs. Avec cette nouvelle implantation, nous passerons notre capacité à 350 tonnes de déchets traités par mois. Actuellement, dans notre entreprise de Maubeuge, nous tournons avec six employés.

Quels sont les emplois proposés ?

Il s'agit essentiellement d'opérateurs de tri et de recyclage et des métiers de la logistique (chauffeurs et caristes). Leur mission est de trier les matériaux et de faire fonctionner les machines ainsi que de collecter les matières premières. Nous devons réaliser un broyage de qualité sans contaminant. Avec des mélanges, on aurait des produits de moins bonnes qualités qui pourraient engendrer de la fragilité.

SARPLASTIC
Parc d'Activités du Val de Calvigny
59141 IWUY
06 63 80 14 22

Quand allez-vous débuter vos activités sur Iwuy ?

Le permis de construire est obtenu depuis le 24 novembre. Les travaux de construction débuteront en février-mars 2023. Ça doit durer six mois. Nous espérons débuter nos activités à Iwuy pour la fin août 2023 voire le début du mois de septembre. Nous travaillerons d'abord sur la nouvelle ligne. Le déménagement des lignes déjà présentes à Maubeuge se fera à l'automne. L'objectif est de ne pas avoir d'arrêt dans notre activité.

La Communauté d'Agglomération de Cambrai a alloué une aide à l'immobilier (pour aide à l'installation) d'un montant de 80.000 €.

DES MÉTROS PARISIENS
entreposés au Parc d'activités Actipôle de l'A2

La société Arterail s'est installée cet été dans un bâtiment du Parc d'activités Actipôle. Cet entrepôt sert de garage pour entreposer des rames de métro de la ligne 4 de la RATP.

Ces dernières semaines, les convois exceptionnels « gros porteurs » se sont succédés jusqu'à l'entrepôt d'ARTÉRAIL. L'entreprise accueille en effet les rames du métro parisien de la ligne 4. *« La RATP nous a demandé de stocker les rames de métro le temps des travaux. Elle n'a pas la place pour entreposer,* souligne Jérôme Garcia, président d'ARTÉRAIL. *Nous allons entreposer ici 11 rames de métro. Nous assurons l'entretien et la maintenance de ces wagons. Il est important de faire tourner l'huile dans les différents moteurs pour éviter les casses. Nous respectons un protocole précis pour faire tourner les trains toutes les six semaines et recharger les batteries toutes les deux semaines. »*

Avant d'accueillir ces trains, l'entreprise a installé des rails dans l'entrepôt de 6 000 m². *« Nous avions des demandes de stockage de la part de clients. On a donc travaillé avec l'entreprise HOUTCH pour la construction de ce bâtiment. Cet entrepôt répond à un cahier des charges très précis avec des protections incendie, des mesures hors-gel… Le bâtiment est idéalement situé, à la sortie de l'A2 et entre Valenciennes et Paris. Tous les métros parisiens passent un jour par cette autoroute. »* Les rames de métro doivent être entreposées au minimum trois ans dans le bâtiment. Elles seront ensuite installées sur la ligne 6 (qui a des machines vieillissantes).

« Les rames que nous entreposons sont des « MP 89 ». MP signifie métro sur pneu et 89 c'est l'année où elles ont été commandées. Ces trains ont été fabriqués à Valenciennes. »

ARTÉRAIL, une entreprise lilloise spécialiste du ferroviaire

Artérail est une société spécialisée dans la révision, la rénovation et la modification de trains. Jérôme Garcia a fondé cette entreprise à Lille, à la fin d'année 2011.

Jérôme Garcia, président d'Artérail.

« On traite toutes les fonctionnalités du train. Il y a des modifications visibles et d'autres invisibles. Nos métiers sont très spécifiques. Tout doit être conforme aux normes ferroviaires. »

Les clients de l'entreprise sont les propriétaires de train, de tramway ou de métro : la RATP, les métropoles de Lyon, Marseille, Strasbourg ou encore Lille, les chemins de fer Corse, certains opérateurs privés et une partie des activités de la SNCF. *« Nous avons aussi une clientèle à l'étranger : en Suisse, Belgique, Arabie Saoudite et Madagascar. »* L'entreprise compte une trentaine d'employés (une dizaine de chefs de projet et une vingtaine de techniciens de terrain).

« Nous avons des ateliers à Linselles, Mons et Nancy. Nous intervenons également directement chez nos clients. Ici à Cambrai c'est un bâtiment de stockage pour lancer notre nouvelle activité. D'ailleurs, nous avons acquis un autre bâtiment à Hautmont pour l'activité stockage. Nous prévoyons d'acheter des trains d'occasion, de les réhabiliter et de les revendre. »

La ligne 4 du métro parisien c'est quoi ?

C'est l'une des lignes de métro les plus fréquentées chaque jour. La ligne 4 traverse Paris du nord au sud : de la Porte de Clignancourt jusqu'à Bagneux. Trois gares sont desservies par cette ligne : Gare du Nord, Gare de l'Est et la Gare Montparnasse. Environ 200 millions de voyageurs empruntent cette ligne chaque jour. L'automatisation de la ligne entraine un besoin de stockage des rames de métro dans les entrepôts d'ARTERAIL. Les trains seront ensuite réinstallés sur la ligne 6.

ARTERAIL

ARTÉRAIL
Avenue Jean-Jacques Ségard
59554 TILLOY-LEZ-CAMBRAI
03 59 56 16 05
www.arterail.com

SIGNATURE DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE du Cambrésis

Georges-François Leclerc, préfet du Nord, Nicolas Siegler, président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, Serge Siméon, président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, Paul Sagniez, président de la Communauté de communes du Pays Solesmois ont signé ce jeudi 6 octobre 2022 le contrat de relance et de transition écologique du Cambrésis.

Ce contrat pluri-annuel élaboré depuis deux ans n'est pas une formalité administrative. Il officialise l'accord entre l'État et les trois communautés. C'est la rencontre des volontés d'un territoire et de l'État, pour l'avenir des habitants et l'investissement dans les 116 communes.

Un CRTE c'est quoi ?

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique. Un contrat en faveur de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Le CRTE illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années. Le CRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire : la transition écologique et la cohésion territoriale en sont la colonne vertébrale.

Un contrat pluri-annuel

Signés pour six ans, les contrats de relance et de transition écologique ont pour objectif d'accompagner et de mettre en œuvre le projet de territoire tout au long de la nouvelle mandature. Le périmètre de contractualisation est l'intercommunalité, voire des regroupements en fonction des dynamiques locales. Dans l'arrondissement de Cambrai, ce sont les trois établissements publics de coopération intercommunale qui portent ensemble le CRTE.

Un contrat sur-mesure

La mise en perspective d'un territoire commence par la connaissance de ses atouts et faiblesses, notamment au regard des grandes transitions (écologique, démographique, numérique et économique). Sur la base d'un diagnostic territorial étayé, une réflexion stratégique valorisant une approche transversale des enjeux est menée.

2 grands axes & 12 thèmes

Attractivité et équilibre

1. Conforter la stratégie d'excellence économique
2. Promouvoir un aménagement vertueux
3. Développer de nouvelles mobilités et interconnexions durables
4. Soutenir la montée en puissance de la destination Cambrésis

Solidarité, cohésion et aménagement

5. Veiller à l'équilibre, à la modernisation et au déploiement de la répartition des services
6. Faire du rayonnement culturel un facteur de cohésion
7. Favoriser le droit à la formation tout au long de la vie, l'accès à l'emploi et l'innovation en matière d'économie sociale et solidaire et structures d'insertions relais
8. Encourager le mieux vivre ensemble
9. Faire de la réussite scolaire une force d'avenir
10. Développer une offre de soins équilibrée
11. Agir en faveur de la protection des habitants, écosystèmes et agrosystèmes
12. Contribuer à un numérique plus accessible pour tous, plus solidaire, durable et sécurisé.

Données chiffrées

Le Cambrésis est composé de 116 communes et 163 568 habitants. Il s'étend sur 90 560 hectares (soit 15% de la superficie du département du Nord). Trois intercommunalités composent l'arrondissement : Communauté d'Agglomération de Cambrai (CAC), Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C), Communauté de Communes du Pays Solesmois (CCPS).

LES PREMIERS SWINGS SUR LE 18 TROUS attendus pour l'été 2023

Fin octobre, le chantier du golf était terminé. Les parcours étaient tracés et l'herbe semée. Jusqu'au printemps prochain, la nature va travailler et le gazon va pousser. Le golf de 18 trous sera prêt à l'été 2023.

En avril dernier, les pelleteuses et engins de chantier ont débarqué entre Niergnies et Séranvillers. L'objectif était d'aménager les 20 hectares jouxtant le golf pour créer les neuf trous supplémentaires. Sept mois plus tard, le chantier est déjà terminé. *« On a bénéficié de conditions climatiques idéales,* confie le directeur du golf Frédéric Piwowar. *Quand le chantier a débuté, et pendant tout l'été, il a fait sec. Les engins de chantier ont évité le bourbier et les conditions difficiles. Ensuite, au moment de la phase semence la pluie a permis une prise rapide du gazon. »* Le nouveau parcours a été tracé avec des bosses, des bunkers de sable et des zones humides (fossé et bassin de récupération d'eau). *« On a créé certaines difficultés pour les golfeurs et pour l'intérêt du parcours. »*

L'arrivée du golf 18 trous devrait permettre au Golf de Cambrai-Niergnies devrait permettre d'attirer de nouveaux adeptes. *« Ça va drainer plus de passage et attirer des joueurs de l'extérieur du Cambrésis. À Valenciennes, Douai ou Saint-Quentin, les golfs comptent neuf trous. Nos 18 trous peuvent donc attirer les golfeurs de ces communes. En plus, notre terrain supporte très bien les conditions hivernales. C'est un atout pour l'avenir. »*

Depuis mars 2017 et l'ouverture, les effectifs augmentent sans cesse. Aujourd'hui, le golf du Cambrésis compte 220 membres et 420 licenciés. *« On espère atteindre les 300 membres avec les 18 trous. »*

Une politique pour rendre le golf accessible

Pour les élus de la CAC, l'un des principaux critères lors de la création du golf était de rendre le golf populaire. La cotisation est abordable avec 50 euros par mois. *« Nous proposons également des séances découverte auprès des écoles et des initiations chaque premier dimanche du mois. Ces séances sont encadrées par des professionnels. Nous prêtons le matériel et les joueurs peuvent découvrir le parcours. »*

De nouveaux projets pour l'avenir

Depuis quelques mois, la Communauté d'agglomération a trouvé un prestataire pour la gestion du club house. Des aménagements piétonniers sont prévus entre Séranvillers et Niergnies.

Enfin, un aménagement paysager doit voir le jour à deux pas du golf, dans les années à venir. Cet espace pourrait accueillir les promeneurs.

En chiffres

- 55 hectares.
- 9 trous supplémentaires ont été créés sur 20 hectares.
- 4h en moyenne pour réaliser le parcours.
- 7 à 8 kilomètres : distance parcourue par les golfeurs pour boucler les 18 trous.

GOLF DU CAMBRÉSIS
Communauté d'Agglomération de Cambrai
59407 CAMBRAI Cedex
03 27 72 40 00
www.golfducambresis.com

Le Département du Nord à apporté son soutien à hauteur de 300.000 €.

DOCUMENT DÉTACHABLE
À CONSERVER
« Il vous sera utile toute l'année ! »

Guide des déchets 2023

suez

RENDEZ-VOUS SUR :
www.monservicedechets.com
1/ Pour connaitre votre secteur de collecte.
2/Pour retrouvez un « Coach déchets », vous faciliter la vie et améliorer votre tri.

ATTENTION
Pour connaître les jours de collecte reportez-vous sur le calendrier distribué dans votre boîte aux lettres.
Si vous n'avez pas reçu le calendrier, vous pouvez vous rapprocher de votre mairie ou de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

Communauté d'agglomération de Cambrai

03 27 72 40 00
dechetsmenagers@agglo-cambrai.fr
www.agglo-cambrai.fr

EMBALLAGES & PAPIERS

VERRE

ORDURES MÉNAGÈRES

Les jours fériés les collectes sont maintenues sauf : 1er mai, 25 décembre 2023 et 1er janvier 2024. Elles seront assurées le samedi précédent, soit : 29 avril, 23 décembre et 30 décembre 2023.

LES RECYCLABLES

« À DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC »

PLASTIQUE

Bouteilles, flacons, barquettes, sachets, poches, pots, boîtes, blisters et tous les films.

CARTON ET PAPIER

Briques, cartonnettes, magazines,emballages en carton.

MÉTAL ET ALUMINIUM

Barquettes, boîtes, capsules, bougies chauffe plat, bouchons couronne, bouchons collerettes, couvercles, capsules de café, opercules.

Plaquettes vides de médicaments.

Tubes de crème.

Emballages métal même les petits.

ATTENTION
Seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle (jouets, vêtements, cassettes vidéo)
Inutile de le laver, il suffit de bien le vider

IDÉE POUR RECYCLER

Écrasez vos bouteilles dans le sens de la longueur
Pensez aux points d'apport volontaire

LES INTERDITS

- **Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres**
- **Les sacs poubelle noirs, vides ou pleins**

LES CONTENANTS EN VERRE

Pots, bocaux et bouteilles en verre

NON CASSÉS

IDÉE POUR RECYCLER

Pensez aux points d'apport volontaire

LES INTERDITS

- **Les pots en terre et faïence**
- **La vaisselle et verres cassés**
- **Les ampoules électriques et vitres cassées**

LES NON RECYCLABLES

Vaisselle cassée en verre ou en porcelaine, objets cassés, litière, pansements, rasoirs jetables, lingettes...

Restes alimentaires non compostables

IDÉE POUR RECYCLER

Tous les déchets biodégradables peuvent être mis au compost

MERCI DE SORTIR VOS BACS LA VEILLE AU SOIR. ILS SONT COLLECTÉS LE MATIN LES RENTRER AU PLUS VITE POUR NE PAS ENCOMBRER LES TROTTOIRS

Pour les jours fériés, les collectes en porte à porte de déchets verts sont assurées le lendemain.

LE BON EXEMPLE

Les sacs en plastique, les bacs avec une ouverture rétrécie et les bacs réservés au tri ne seront pas collectés s'ils contiennent des déchets verts

1. Les branchages doivent être présentés liés en fagots longueur maximale 1 m
2. Ne pas lier les fagots avec du fil de fer, fil électrique, plastique ou scotch
3. Utiliser de la ficelle ordinaire ou du raphia, ils se compostent

« Vos bacs ne sont pas vidés mécaniquement mais par des agents de collecte. »

IDÉE POUR RECYCLER

Pensez au broyage des branchages pour faire du paillage, au compostage et au mulching*

*Technique de tonte sans ramassage de l'herbe

LES INTERDITS

La terre, le bois peint ou verni, les pots en terre, les souches d'arbres, les fagots supérieur à 0,5 m³ et de longueur supérieur à 1,50 m, les liens en plastique ou en métal entourant les fagots.
Dans ce cas les bacs ne seront pas collectés

ATTENTION !
En 2023 la période de ramassage des déchets verts est modifiée

EN PORTE À PORTE

Du lundi 27 mars au vendredi 24 novembre 2023
- Avec certaines périodes ramassées tous les 15 jours -

lundi ou mardi
CAMBRAI *selon secteur*

lundi
NIERGNIES

mardi
PROVILLE

mercredi
AWOINGT • IWUY
NEUVILLE-SAINT-RÉMY
TILLOY-LEZ-CAMBRAI

jeudi
ESCAUDŒUVRES
RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE

vendredi
FONTAINE NOTRE DAME
MASNIÈRES
NOYELLES-SUR-ESCAUT

Pas de collecte des déchets verts semaines :
29 **(du 17 au 21 juillet) -** ***31*** **(du 31 juillet au 4 août) -** ***33*** **(du 14 au 18 août)**
44 **(du 30 octobre au 3 novembre) -** ***46*** **(du 13 au 17 novembre)**

EN APPORT VOLONTAIRE

Dans les communes ci-dessous, une benne est mise à la disposition des usagers pour l'évacuation de leurs déchets verts.

Du 8 avril au 10 novembre 2023

Les bennes sont déposées le vendredi en cas de samedi férié.
Tous les 15 jours
Certaines semaines, la benne ne sera pas déposée dans les communes, renseignez-vous auprès de votre Mairie.

semaines impaires
du 15 avril au 10 novembre
SAUF le samedi 19 août

ABANCOURT
ANNEUX
BOURSIES
CANTAING-SUR-ESCAUT
CUVILLERS
DOIGNIES
HAYNECOURT
LES-RUES-DES-VIGNES
MŒUVRES
RIBÉCOURT-LA-TOUR
SÉRANVILLERS-FORENVILLE
VILLERS-GUISLAIN
WAMBAIX

semaines paires
du 8 avril au 4 novembre
SAUF le samedi 12 août

AUBENCHEUL-AU-BAC
CAGNONCLES
CAUROIR
CRÈVECŒUR-SUR-L'ESCAUT
ESNES
FRESSIES
HEM-LENGLET
HONNECOURT-SUR-ESCAUT
RUMILLY-EN-CAMBRÉSIS
SAILLY-LEZ-CAMBRAI

Dépôt de la benne le samedi une fois par mois
22 avril, 20 mai, 17 juin, 15 juillet, 12 août, 16 septembre, 14 octobre
FLESQUIÈRES

Communauté d'agglomération de Cambrai

03 27 72 40 00
dechetsmenagers@agglo-cambrai.fr
www.agglo-cambrai.fr

COMPOSTEUR

La CAC vous propose des composteurs en fonction de vos besoins

20€

COMPOSTEUR 445 LITRES

35€

COMPOSTEUR 620 LITRES

1€50

BIO-SEAU 7 LITRES

Quels déchets composter ?

Les déchets verts (60 à 70%)

- Épluchures de légumes et de fruits
- Tontes de gazon, mauvaises herbes
- Feuilles vertes
- Restes de récolte du potager
- Marcs de café, sachet de thé
- Reste de repas

Les déchets bruns (30 à 40%)

- Feuilles mortes et fleurs fanées
- Branchages broyés
- Cartons bruns découpés en morceaux
- Copeaux, paille, foin
- Essuie-tout et mouchoirs en papier
- Litières d'animaux herbivores
- Coquilles d'œufs et de noix concassées

LES 3 RÈGLES POUR UN BON COMPOST

Mélanger les matières • Aérer régulièrement le compost
Veiller à la bonne humidité.

LES ENCOMBRANTS

CAPACITÉ

2M³ PAR PASSAGE

2X PAR AN

La collecte s'effectue uniquement sur rendez-vous au :

03 58 24 00 00

Les demandes sont enregistrées et transmises au service collecte de Suez Environnement afin d'organiser les tournées ; un rendez-vous sera fixé avec l'usager.

LES ENCOMBRANTS DOIVENT ÊTRE TRIÉS

Liste des encombrants non autorisés sur :
www.agglo-cambrai.fr
> Gestion des déchets

LES ENCOMBRANTS DEVRONT ÊTRE DÉPOSÉS DEVANT LES HABITATIONS :

La veille à partir de 18h30

Le matin même du jour de l'enlèvement avant 6h

Ce service n'est pas disponible aux entreprises, artisans et commerçants.

Communauté d'agglomération de Cambrai

03 27 72 40 00
dechetsmenagers@agglo-cambrai.fr
www.agglo-cambrai.fr

Retrouvez les horaires des déchetteries sur le site :
www.agglo-cambrai.fr
> Gestion des déchets

L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE sera prête au printemps

Les travaux d'aménagement de l'accueil des gens du voyage ont débuté en octobre. Ils vont durer jusqu'en avril. L'objectif est de créer 24 emplacements pour accueillir les gens du voyage.

C'est un dossier vieux de 20 ans qui aboutit enfin. La création d'une aire d'accueil des gens du voyage est en cours d'aménagement. Elle se situera au bout de la voie de la Buse dans le Parc d'Activités Cambrai-Cantimpré, sur le territoire de Fontaine Notre Dame. Ce terrain occupé autrefois illégalement par les gens du voyage va entièrement être aménagé pour les accueillir.

Une surface d'environ 5 000 m².

La capacité d'accueil sera de 24 emplacements. Sept bâtiments en préfabriqué seront installés pour les sanitaires et l'électricité. *« Cette aire d'accueil va permettre d'éviter les stationnements sauvages sur la voie publique,* confie le président Nicolas Siegler. *Il va également permettre aux maires de pouvoir exercer leur pouvoir de police et d'envoyer les gens du voyage vers cette zone. »*

Auparavant les communautés de gens du voyage pouvaient s'implanter dans les communes sans que les élus ne puissent agir pour les expulser.

Le coût du projet représente un million d'euros à la charge de la CAC. L'État a apporté une aide de 172.000 euros dans ce dossier.

« Je me félicite que la CAC s'inscrive dans le schéma départemental des aires d'accueil de gens du voyage, relate Raymond Yeddou, le sous-préfet.

On constate que quand ces personnes sont installées dans des conditions dignes les troubles à l'ordre public diminuent. »

Le président de la CAC, Nicolas Siegler et le sous-préfet, Raymond Yeddou se sont rendus sur le chantier d'implantation de l'aire d'accueil des gens du voyage. Ils étaient accompagnés de Bruno Ivanec, maire de Fontaine et de Bruno Lefebvre, conseiller délégué aux gens du voyage.

Communauté d'agglomération de Cambrai

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
DSIL

COÛT DE LA RÉALISATION FINALE : 1 M€

Aide de l'État au titre de la DSIL : 171.668 €

L'ASSOCIATION CHLORO'BULLE crée une forêt nourricière

La Communauté d'Agglomération de Cambrai a mis à disposition un terrain en friche à l'association Chloro'bulle. Cette parcelle est située à l'entrée de Fontaine Notre Dame. L'objectif de l'association est de préserver l'environnement ainsi que de transformer cet endroit en verger naturel et en forêt nourricière.

Depuis de nombreuses années, la parcelle située juste après le pont d'autoroute entre Petit Fontaine et Fontaine Notre Dame est en friche. Cet espace d'environ un hectare a longtemps servi de dépôts sauvages ainsi que de lieu de stockage de matériaux et de gravats issus du BTP.

La CAC a décidé de mettre à disposition le terrain à l'association Chloro'bulle. À la tête de cette nouvelle association on trouve Christian Pommeyrol. *« L'association réunit déjà 56 membres, tous amoureux de la nature. Ils sont âgés de 5 à 89 ans. Notre objectif est de créer sur ce terrain une forêt nourricière. Il s'agit d'un endroit où toutes les plantes sont comestibles ou médicinales. Les feuilles, les fruits, les racines ou encore la sève des produits plantés seront utilisés. »*

Depuis le mois d'octobre, les bénévoles se sont activés pour défricher le terrain.

Dès le 14 octobre, date officielle de la remise des clés du terrain, les bénévoles de Chloro'bulle se sont activés pour défricher l'espace. 6 300 m² sont d'ores et déjà prêts à accueillir les premières plantations. Le reste du terrain est constitué de gravats et de dépôts de chantier. *« C'est mon terrain de jeu,* sourit Christian Pommeyrol. *L'objectif est de réhabiliter cette partie. Téreos nous donne 720 mètres cubes de terre végétale pour nous aider à redonner vie au terrain. »*

CHLORO'BULLE
06 61 06 95 94
06 52 13 85 69
chlorobulleassociation@gmail.com

Chloro'bulle

Un impact pédagogique et social

Dans quelques jours, les bénévoles de l'association procéderont aux plantations. Ils laisseront ensuite faire la nature, sans pesticide ni engrais. *« Notre action a un but pédagogique. Nous souhaitons que les écoles puissent venir visiter cet espace. Il y a également un but social. Les produits récoltés pourront profiter à des épiceries sociales en particulier l'antenne de l'université de Cambrai. »*

Pour l'association, l'objectif est de travailler dans un esprit convivial. *« Nous n'avons aucun objectif de rendement. On est là pour faire une pause et respirer. On ne demande pas aux bénévoles d'être présents toutes les semaines. C'est également un partage de connaissance et de notre amour de la nature. »* Des ruches devraient aussi être implantées sur le terrain. Des essences exotiques (citronnier, avocatier, olivier…) pourraient également pousser sur la parcelle et une réserve d'eau devrait également être créée au milieu du terrain. *« On veut que les enfants des écoles puissent se familiariser avec les différents produits et avec la nature. »*

Des projets pour les années à venir

Pour développer son projet, l'association fonctionne en auto-financement. Chaque adhérent paye une cotisation annuelle de 10€. *« On ne cherche pas à gagner de l'argent mais juste à couvrir nos frais administratifs. On part aussi à la pêche aux mécènes et aux subventions pour acquérir du matériel : clôture, tondeuse et outils de jardins. »* Chloro'bulle ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. D'ici deux ans, l'association espère pouvoir s'implanter entre Niergnies et Séranvillers. *« Si notre projet fonctionne on pourrait se développer encore plus et dupliquer nos forêts nourricières un peu partout. »*

L'AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO : un dispositif qui a déjà trouvé ses premiers adeptes

Lancée en septembre dernier, l'aide à l'acquisition d'un vélo proposée par la CAC rencontre un franc succès. Trois mois après le lancement, l'Agglo réalise un premier bilan.

Pour encourager les usagers à utiliser un vélo pour les trajets domicile-travail ou domicile-études, une aide a été lancée par la CAC. Le montant de l'aide attribuée est de 30 % du prix. Un plafond est fixé : 150 € pour un vélo classique neuf et 300 € pour un vélo à assistance électrique neuf. L'aide s'adresse à tous les habitants du territoire de la Communauté d'Agglomération de Cambrai. Une seule aide est octroyée par foyer fiscal.

Après trois mois d'actions, déjà 60 dossiers ont été remplis (47 vélos électriques et 13 vélos classiques). *« Ceux qui ont acheté ces vélos comptent les utiliser pour réaliser le trajet domicile-travail,* commente Christopher Ankaert, chargé des questions de mobilité à la CAC. *Le plus souvent ces trajets font moins de 5 kilomètres. »*

Les pièces à fournir

1 justificatif de domicile,
1 copie de la carte d'identité,
1 facture de moins de trois mois de l'achat d'un vélo neuf (dans un commerce installé sur le territoire de la CAC),
1 relevé d'identité bancaire

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE CAMBRAI
14 Rue Neuve
59400 CAMBRAI
03 27 72 40 00
contact@agglo-cambrai.fr
www.agglo-cambrai.fr

UNE AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE un autre coup de pouce pour la mobilité

La tranche d'âge des 17-30 étant aidée par d'autres dispositifs, l'aide est limitée à 400 €.
Les intéressés doivent fournir le justificatif de prise en charge par les autres structures avec une obligation d'aller chercher tous les cofinancements disponibles.
L'aide sera versée aux intéressés sur présentation d'une pièce justificative d'obtention du permis de conduire.

Pour les plus de 30 ans, les dispositifs d'aide sont moins nombreux. L'aide de la CAC est donc d'un montant minimum de 600 €.
Le plafond sera constitué du coût réel du permis, déduction faite des aides déjà perçues.
L'aide serait versée en trois fois aux auto-écoles :
Inscription : 200 €, Obtention du code : 200 €,
Solde = convocation à l'épreuve de conduite.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET PRÉVENTION DES DÉCHETS : la CAC lance un appel à projets auprès des associations

Lors du dernier conseil communautaire, le 8 novembre dernier, les élus ont lancé un appel à projets destiné à financer les associations. La première thématique retenue est de mettre en place des actions en lien avec la prévention des déchets ou l'économie circulaire.

Qui peut répondre ?

Toutes les associations ayant des projets en lien avec la prévention des déchets ou l'économie circulaire peuvent répondre. Le porteur de projets doit être une association déclarée loi 1901 avec son siège sur le périmètre de l'arrondissement de Cambrai. Les projets devront se réaliser sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Cambrai. Ils s'adresseront à tout public.

Quels types de projet ?

Les projets retenus doivent porter sur la création de nouveaux produits, services ou activités qui contribuent à la réduction des déchets ou à l'économie circulaire. Ils peuvent se présenter sous la forme de sensibilisations, d'événements ou d'acquisition de matériel en vue d'améliorer le fonctionnement du service public d'élimination des déchets (pour en diminuer les coûts par exemple).

Exemples d'initiatives

- Mettre en place des actions favorisant la consommation responsable ;
- Augmenter la durée de vie des produits ;
- Développer le réemploi et la réutilisation ;
- Éviter la production de déchets verts ;
- Favoriser l'éco-jardinage ;
- Encourager la gestion de proximité des biodéchets (compostage individuel et collectif, lombricompostage...) ;
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.

Plusieurs projets peuvent être présentés pour une même structure. Les projets soutenus seront innovants par rapport aux activités habituelles de l'association.
Ils doivent être réalisés avant le 31 juillet 2023.

Comment répondre à l'appel à projets ?

Il est possible de télécharger les documents de l'appel à l'appel à projets sur le : www.agglo-cambrai.fr

Les candidatures doivent être déposées avant le 15 janvier 2023,
par courrier sous une enveloppe bénéficiant de la mention *« Appel à projets Prévention des déchets -économie circulaire »*
ou remise en main propre
au siège de la Communauté d'agglomération :
14 rue neuve 59400 Cambrai.

Quelle aide pour l'association ?

L'aide est matérialisée sous la forme d'une subvention dont le plancher est fixé à 500€ et le plafond à 3.000€ maximum.

La CAC financera au maximum 70 % du projet global.
Pour cette première édition, une enveloppe financière de 30.000€ est prévue.

LE CONSERVATOIRE
s'est installé provisoirement à Saint-Luc

Depuis les vacances de la Toussaint, le conservatoire a pris ses quartiers dans une aile de l'ensemble Saint-Luc, boulevard de la Liberté. Un déménagement provoqué par les travaux menés au Conservatoire.

La nature des travaux

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental est l'un des derniers équipements culturels à avoir besoin de travaux de réhabilitation. Il n'offre plus les conditions optimales pour l'enseignement de la musique et du théâtre.
Les travaux menés consisteront principalement en des travaux d'accessibilité, d'acoustique, de rénovation intérieur. Un agrandissement est également prévu.

COÛT DES TRAVAUX : 2,1 M€

Aide du Département du Nord à hauteur de 525.000€

120.000€ ont été investis pour pouvoir réhabiliter l'étage de Saint-Luc qui accueille le conservatoire.

Le calendrier

Les travaux seront menés en 2023 et 2024. Le retour dans les locaux réhabilités est prévu en juillet 2024 pour la rentrée de septembre.

Quelle organisation ?

Le conservatoire accueille plus de 1 000 élèves dans ses différentes sections (musique, chant, orchestre, théâtre…). Tous les cours sont assurés au sein de l'ensemble Saint-Luc. L'accueil et les inscriptions y sont également assurés.
Le département des musiques actuelles reste quant à lui dans ses locaux, rue du Paon.

CONSERVATOIRE DE CAMBRAI
03 27 81 29 90
conservatoire@agglo-cambrai.fr
www.agglo-cambrai.fr

CAMBRAI TANK 1917

Rue du Calvaire 59267 Flesquières

Ouvert les mercredi, samedi et dimanche de 14h à 17h30
Ouvert tous les jours de 14h à 17h30
pendant les vacances scolaires

Entrée :
6 € tarif plein et 4 € tarif réduit
(habitants CAC, étudiants, mineurs, pass' musées 14-18)
20 € forfait famille

le-labo
CAMBRAI

UN HIVER EN COULEURS

Le Labo a concocté une programmation hivernale haute en couleur, composée d'un « Février des sciences » aux mille couleurs. Détente et magie sont également au rendez-vous de l'hiver.

LE FÉVRIER DES SCIENCES ÉDITION 2023 MILLE ET UNE COULEURS

Comme chaque année autour du mois de février, la science s'invite au Labo. Pour sa 7ème édition, le Février des sciences se pare de mille et une couleurs et déploie sa palette sous différents formats : expositions, ateliers, rencontres, spectacles, projection, qui coloreront la programmation des structures culturelles et socio-culturelles de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

Le Labo accueille l'exposition Croque-Couleurs, du Forum départemental des sciences, destinée principalement au jeune public (3/6 ans).

Grâce à un parcours interactif, ludique et sensoriel, le public expérimente les phénomènes de perception des couleurs et joue avec leurs symboliques.

Du samedi 21 janvier au dimanche 26 mars.

Visible aux heures d'ouverture du Labo.
Mardi et vendredi
de 13h à 21h
Mercredi et samedi
de 10h à 18h
Jeudi et dimanche
de 14h à 18h.

Retrouvez l'intégralité du programme du Février des sciences au Labo et chez ses partenaires à partir de janvier 2023, sur le site du Labo

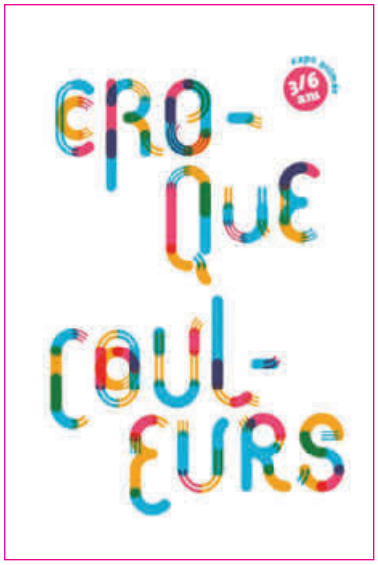

MAGIE ET DÉTENTE

MILLEFEUILLES

Spectacle de la compagnie Areski

Millefeuilles prend la forme d'un parcours avec des installations de papier durant lequel des petits spectacles de théâtre de papier viennent ponctuer la visite.
Amenez vos lampes de poche, une surprise vous attend !

Mercredi 21 décembre
Dès 7 ans
Séances à 14h30, 16h et 17h.

SÉANCE DE YOGA

Au programme :
des postures de yoga,
des exercices de respiration,
de concentration,
de méditation,
de visualisation et plein d'affirmations positives.

Animée en binôme par Adélaïde, professeure certifiée de yoga, et un bibliothécaire du Labo pour un temps court de lecture à voix haute à l'issue de la séance.

Vendredi 13 janvier à 19h.
Ados/Adultes,
à partir de 15 ans.

LE LABO
2 Rue Louis Renard
59400 CAMBRAI
09 74 51 00 00
www.lelabocambrai.fr

Pour découvrir la programmation des vacances d'hiver, rendez vous sur le site du Labo

L'hiver s'annonce studieux À L'ARCHÉO'SITE

L'Archéo'site est fermé jusqu'au 12 mars. C'est l'occasion pour les agents de cet équipement culturel de la Communauté d'agglomération de travailler sur la prochaine programmation et sur le recensement des diverses découvertes archéologiques effectuées sur le territoire communal.

La saison culturelle 2022 de l'Archéo'site de Les-Rues-des-Vignes s'est terminée par une manifestation qui a connu un beau succès : la narration de « récits terrifiants des temps mérovingiens » par le comédien cambrésien Maxime Mende. Cet événement s'est inscrit dans le cadre de la programmation « Halloween, la culture même pas peur » mise en place par les différents équipements culturels de la CAC et de la Ville de Cambrai.

Désormais les portes du site sont fermées au public individuel jusqu'au 12 mars 2023. Mais elles restent ouvertes pour les groupes sur réservation.
Le droit d'entrée est d'ailleurs gratuit pour les établissements scolaires de la Communauté d'Agglomération de Cambrai qui ne paient que les ateliers mis en place à leur attention. Ces ateliers sont adaptés à l'âge des enfants accueillis et menés par des médiateurs culturels qui privilégient une approche dynamique et stimule la créativité.

Les saisons automnales et hivernales permettront aux agents du service de l'Archéo'site de réfléchir au contenu de la programmation culturelle 2023 qui sera consacrée en grande partie à « la femme au premier millénaire », c'est à dire aux époques gallo-romaine, mérovingienne et carolingienne. La thématique sera développée au sein d'un cycle de conférences, d'une exposition et de nombreux nouveaux ateliers.

Par ailleurs, dans l'optique des travaux d'extension de l'Archéo'site, l'équipe travaille de concert avec les archéologues locaux et le musée des Beaux-Arts de Cambrai pour recenser et étudier les 45 sites gallo-romains repérés sur la commune de Les-Rues-des-Vignes depuis 1971, que ce soit par le biais de fouilles, de diagnostics, de prospections aériennes et pédestres.

Maxime Mende, comédien cambrésien.

Base de colonne et tuiles gallo-romaines, retrouvés sur la commune de Les Rues-des-Vignes.

ARCHÉO'SITE
882 Rue Haute
59258 LES-RUES-DES-VIGNES
Ouverture du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi et dimanche de 14h à 18h
Visite guidée le dimanche à 15h
Fermé entre le 31/10/22 et le 12/03/23
(sauf pour les groupes, sur réservation)
Tarif : 5,50€ - Tarif réduit : 4,50€
09 70 21 17 46
contact-archeosite@agglo-cambrai.fr
www.agglo-cambrai.fr >nosmissions>culture

À LA DÉCOUVERTE DE :

Cambrai

ville de Cambrai

LE TRÉSOR DE LA COMMUNE

Véritable symbole de la ville, les trois clochers sont toujours alignés que l'on vienne du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest. Ils sont composés de l'église Saint-Géry, du Beffroi et de la Cathédrale Norte Dame de Grâce. Ce symbole a été repris pour créer le logo et l'identité de la ville.

Pour connaître l'histoire de la commune

www.agglo-cambrai.fr

François-Xavier Villain

Cambrai occupe géographiquement une place centrale dans la Communauté d'Agglomération de Cambrai. Elle est la plus grande commune en nombre d'habitants. À la tête de la ville on trouve François-Xavier Villain. Celui-ci est maire depuis 1992. Il a également occupé les fonctions de Président de de la Communauté d'agglomération de 2008 à 2021.

CAMBRAI CHEF-LIEU DU PLUS PETIT ARRONDISSEMENT DU NORD

L'arrondissement de Cambrai est composé de 116 communes et 163 568 habitants. Il s'étend sur 90 560 hectares (soit 15 % de la superficie du département du Nord). L'arrondissement n'a pas connu les grandes industries sidérurgiques et est marqué par son caractère rural. Environ 20 % des habitants du Cambrésis habitent dans la ville centre.

CAMBRAI, UNE VILLE À L'IMAGE DE SON ARRONDISSEMENT. UNE VILLE À LA CAMPAGNE

À quelques centaines de mètres de l'hôtel de ville, on trouve les premiers champs. Cambrai compte encore d'ailleurs une dizaine d'exploitations agricoles installées dans la commune. Ce contexte rural offre un cadre de vie privilégié aux habitants. On y trouve les avantages d'une ville (services, équipements, commerces...) et ceux de la campagne (sécurité, bien-être, cadre verdoyant, circulation facile...)

CAMBRAI ASSUME LES CHARGES DE CETTE CENTRALITÉ

La Ville offre à ses habitants et à ceux de tout le territoire les atouts d'une ville centre. Cambrai possède des équipements qui permettent à tous l'accès aux services les plus variés :

- La santé : cliniques, hôpital, cabinets médicaux, spécialistes, maisons de retraite...

- L'éducation : Cambrai compte 18 écoles publiques et six écoles privées, quatre collèges publics, un collège privé, quatre lycées dont deux professionnels, un lycée privé, une université, une école de soins infirmiers, une école supérieure d'art et plusieurs BTS proposés à la cité scolaire Paul Duez, au lycée Fénelon et à l'ensemble Saint-Luc.

- Le sport : environ 80 associations sportives sont répertoriées dans la ville. En termes d'équipements, Cambrai compte sept gymnases et bientôt un huitième avec l'aménagement de la halle Sernam, le complexe Liberté avec des pistes d'athlétisme, un espace « sautoir » et trois terrains de foot, des terrains de sport dans les quartiers, deux terrains de hockey et deux piscines.

- La culture : Dans la ville, on trouve le musée des beaux-arts de Cambrai, le conservatoire à Rayonnement Départemental, le Labo, les ateliers d'arts plastiques et le théâtre. La ville est labelisée Ville d'arts et d'histoire depuis 30 ans.

- L'enfance et la jeunesse : trois crèches municipales, le centre Eclipse avec 3 500 mètres carrés dédiés, les centres sociaux dans les différents quartiers.

Cela représente pour les Cambrésiens une charge qu'ils supportent. Cette solidarité entre la ville et son territoire en fait sa fierté et assure son avenir.

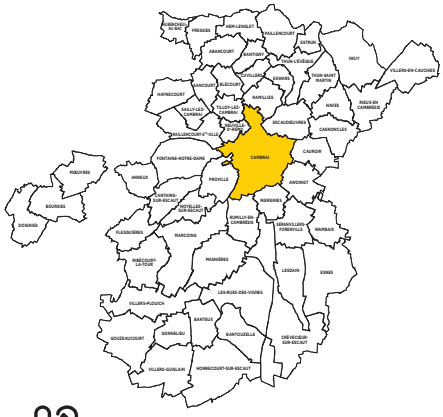

32 500 habitants les Cambrésiens(siennes)

Superficie : **1 812 hectares**

BUDGET COMMUNAL
Fonctionnement : **37.633.963 €**
Investissement : **18.549.605 €**

Foncier bâti : **37,41 %**
Foncier non bâti : **28,66 %**

MAIRIE DE CAMBRAI
2 rue de Nice
59400 CAMBRAI
La mairie est ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Le samedi de 9h à 12h.

03 27 73 21 00
contact@mairie-cambrai.fr

À LA DÉCOUVERTE DE :

Cantaing-sur-Escaut

Pour connaître l'histoire de la commune
www.agglo-cambrai.fr

Éric Parent

LE TRÉSOR DE LA COMMUNE

La Chapelle Mackintosh est un monument érigé à la sortie de la commune en hommage au Lieutenant Ewart Alan Mackintosh MC, soldat et poète Écossais. Celui-ci a été tué à Cantaing-sur-Escaut d'une balle dans la tête lors de l'assaut pour la prise du village le 21 novembre 1917.

Cantaing-sur-Escaut est un village situé à l'ouest de la Communauté d'agglomération. À la tête de la commune, on trouve Éric Parent depuis mai 2020. Auparavant, il avait effectué un mandat d'adjoint et deux de conseiller municipal.

LES PROJETS

Depuis le début du mandat, de nombreux projets ont été menés. Les trottoirs sur la route entre Cantaing et Noyelles ont été aménagés. Une piste cyclable a été tracée. Les réseaux ont été enfouis. Ces travaux ont pu être menés notamment grâce à une partie de fonds de concours de la CAC. Le toit de la mairie a été refait, projet également soutenu par la CAC. Les trottoirs vers Fontaine Notre Dame ont également été aménagés. D'importants travaux ont été menés au cimetière. Le mur a été refait et les ferronneries changées. Les deux entrées ont été réaménagées. *« Nous avons installé des tableaux interactifs à l'école. Les élèves sont également équipés de tablettes. »* La commune mise également sur l'entretien avec l'élagages d'arbres et des différents espaces verts présents dans le village.

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

Cantaing compte trois personnes aux espaces verts, dont un contrat PEC. *« Notre volonté, c'est de pérenniser au maximum ces contrats. »* Une secrétaire de mairie est présente. Enfin à l'école, trois personnes sont embauchées pour le nettoyage ou encore la garderie. L'école est en Rassemblement Pédagogique Intercommunal avec Anneux. Les deux classes de l'école sont installées dans la commune. *« Malgré nos investissements pour l'école numérique, nous déplorons la fermeture d'une classe. »* L'école compte deux classes et 24 élèves.

LA VIE COMMUNALE

Avant la période de crise sanitaire, plusieurs animations étaient proposées : tournoi de pétanque, jeux gonflables, brocante… *« On espère pouvoir relancer ces activités,* confie le maire. *On n'a pas forcément beaucoup d'associations mais on a pas mal de bénévoles qui mettent la main à la pâte. »* Le repas des aînés s'est tenu fin septembre. *« Il y avait une véritable attente de la population. On a ainsi pu recréer du lien social. »* Enfin, l'Association Jeunesse Rurale a des locaux au sein de la commune. Elle propose de nombreuses activités parmi lesquelles : un Repair Café ou encore un espace avec studio d'enregistrement.

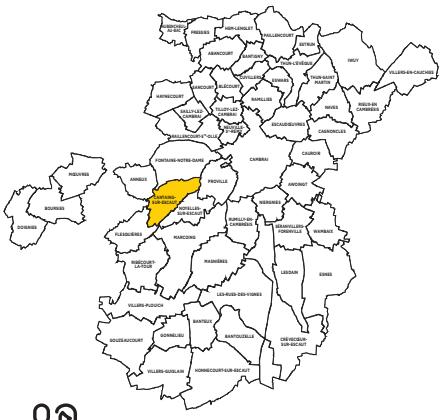

413 habitants
les Cantinois(es)

Superficie : **648 hectares**

BUDGET COMMUNAL
Fonctionnement : **462.000 €**
Investissement : **233.000 €**

Foncier bâti : **27,99 %**
Foncier non bâti : **27,70 %**

MAIRIE DE CANTAING-SUR-ESCAUT
Place de la Mairie
59267 CANTAING-S/ESCAUT
La mairie est ouverte au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11 à 12h
03 27 74 10 51
mairie.cantaing@wanadoo.fr
https://lapagelocale.fr/59267-cantaing-sur-escaut

Rieux-en-Cambrésis

Pour connaître l'histoire de la commune
www.agglo-cambrai.fr

LE TRÉSOR DE LA COMMUNE
L'église Saint-Martin est classée aux monuments historiques.
Ses voûtes et plafonds lambrissés avec décor en font un véritable trésor dans la commune et pour le Cambrésis.

Michel Moussi

Rieux est une commune rurale principalement résidentielle avec la présence d'une composante agricole importante et de nombreuses petites entreprises. La commune est située entre Avesnes-les-Aubert et Iwuy, à moins de 10 km de Cambrai et à 3 km de l'autoroute A2.
La commune a une attractivité certaine, les habitations à vendre trouvent rapidement preneurs.
À la tête de la commune, on trouve Michel Moussi depuis 2001.

LES PROJETS

Une Maison Médicale a vu le jour récemment. Elle a entièrement été financée par des fonds privés. Un stade couvert de 800 m² est opérationnel. *« Un grand projet immobilier débutera en 2023 par la réhabilitation de la friche Porthault,* confie le maire Michel Moussi. *55 logements (36 résidences seniors et 19 logements individuels) doivent sortir de terre. Cette opération devrait permettre de répondre aux objectifs de maintien de la population sur le territoire communal ainsi que toutes les classes de notre école. »*
La commune est en train de remplacer 200 points lumineux de l'éclairage public par des LED pour 100.000€. La toiture de la mairie sera entièrement refaite et isolée pour 100.000€. Enfin, la rénovation de l'extérieur de l'église, en particulier le clocher va débuter pour un coût de 600.000€.

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

La commune compte trois employés à la mairie (deux personnes à temps plein, l'une pour l'administratif, l'autre pour les services techniques et une personne à mi-temps sur les deux postes). Trois employés sont dédiés à l'école (un ATSEM et deux personnes à temps partiel pour la garderie et la cantine). La commune possède de nombreux commerces de proximité, à l'exception d'une boulangerie. La Poste et son distributeur automatique de billets sont également des atouts dans la commune. *« Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour la pérenniser, »* souligne le maire.

LA VIE COMMUNALE

Chaque deuxième dimanche de juillet, la fête communale se tient. Au programme : brocante, fête foraine, jeux traditionnels (javelot, billon…) et spectacle. *« Du côté des animations de la commune, nous remettons un cadeau pour la fête des mères, un cadeau naissance pour chaque nouveaux-nés, des colis de Noël aux ainés et des livres aux enfants à Noël. »* Du côté des associations, la commune compte 10 associations dans divers domaines (chasse, judo, musique, billons, fêtes, colombophilie…)

1 450 habitants
Les Rieuxois(es)

Superficie : **766 hectares**

BUDGET COMMUNAL
Fonctionnement :..... **1.037.000 €**
Investissement :..... **995.000 €**

Foncier bâti :..... **35,44 %**
Foncier non bâti :..... **37,39 %**

MAIRIE DE RIEUX-EN-CAMBRÉSIS
Place Roger Salengro
59277 RIEUX-EN-CAMBRÉSIS
La mairie est ouverte
du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 17h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h
03 27 37 15 08

À LA DÉCOUVERTE DE :

Rumilly-en-Cambrésis

Pour connaître l'histoire de la commune
www.agglo-cambrai.fr

LE TRÉSOR DE LA COMMUNE

« Rumilly est riche de trésors, relate le maire Jean Fichaux.
Il y a un trésor visuel avec les peintures de Jonas à l'église.
Un trésor caché avec l'une des plus anciennes cartes du Cambrésis présente au Labo et un trésor à exploiter avec le village souterrain. »

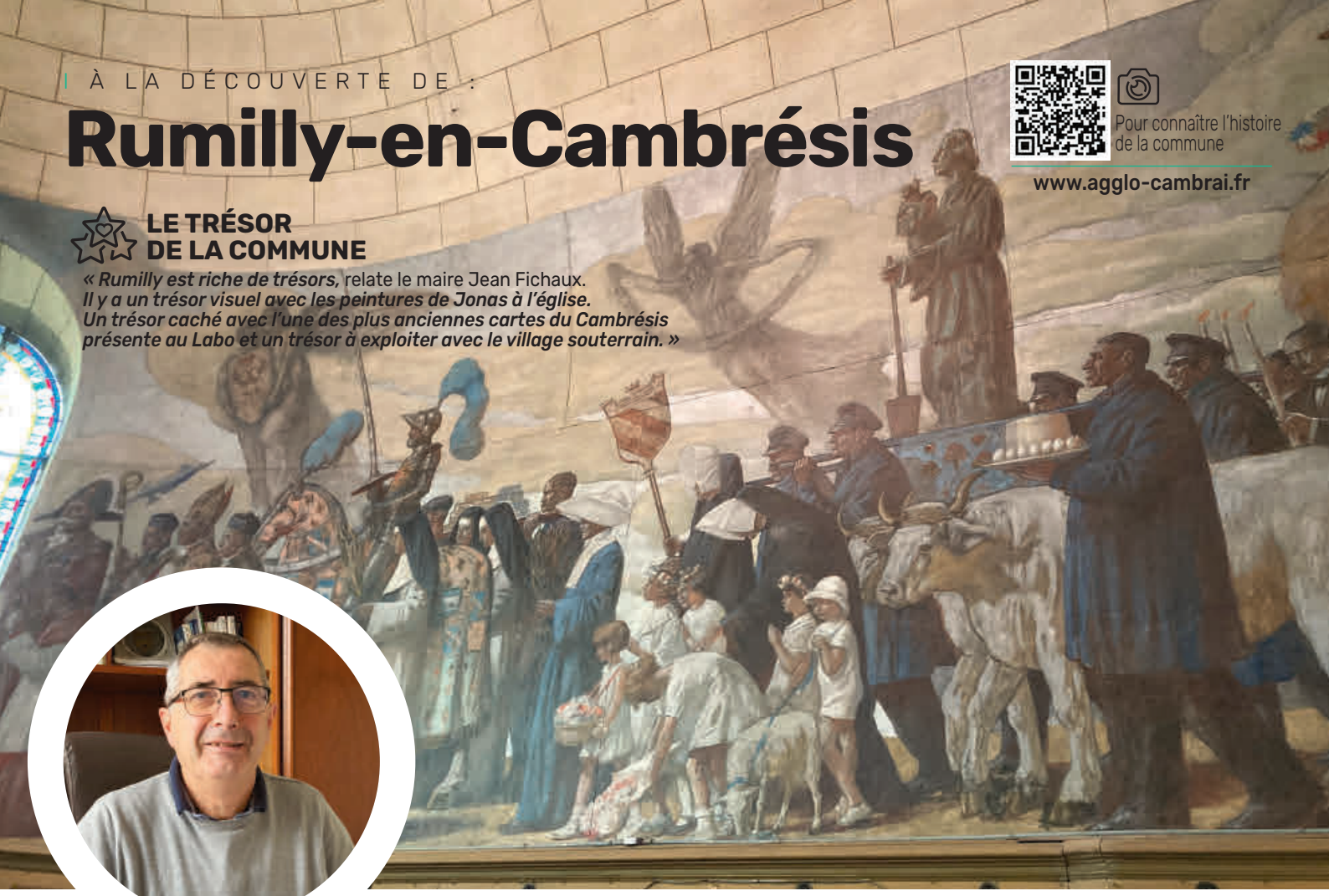

Jean Fichaux

Les peintures de Lucien Jonas présente dans l'église Saint-Nicolas

Rumilly-en-Cambrésis est le premier village au sud de Cambrai. À la tête de la commune, on trouve depuis 2020 Jean Fichaux. Il est conseiller municipal depuis 2008.

LES PROJETS

En 2023, la commune poursuivra son programme de rénovation énergétique. *« En 2022, nous avons remplacé les menuiseries de l'école,* commente Jean Fichaux. *Cette année, nous continuerons de remplacer les menuiseries des bâtiments communaux. L'objectif est de faire face à la crise énergétique. »* La commune souhaite également renforcer la sécurité des habitants avec l'entretien des voiries et des trottoirs. Enfin la réalisation d'un lotissement, lancé en 2019, est en cours. Les élus souhaitent également tout faire pour rouvrir la boulangerie dans la commune.

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

Rumilly-en-Cambrésis compte deux agents administratifs, deux agents techniques à temps plein ainsi qu'une personne en intérim. L'école compte deux agents à temps plein ainsi que deux contractuels pour faire fonctionner la cantine et entretenir les locaux. Enfin, une personne est dédiée à la gestion de l'agence postale communale ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi. L'école compte six classes et 145 élèves.

LA VIE COMMUNALE

Depuis 2020, le pharmacien de la commune a créé un pôle de santé. Celui-ci réunit : un opticien, un cabinet de kinésithérapeutes, un sophrologue, deux médecins, un podologue et un cabinet d'infirmiers. Dans la commune, on trouve également un médecin, un orthophoniste et deux cabinets de dentistes. Une antenne de l'ADMR est installée dans la commune. 23 salariées et l'équipe administrative (une responsable de secteur et une secrétaire) interviennent chez 140 personnes aidées dans le village et dans les communes environnantes. Neuf bénévoles participent à la vie associative de l'ADMR. Côté associatif, la commune compte 12 associations dans tous les domaines (musique, football, tennis, ainés, anciens combattants, chasse, école…). La dernière qui a fait son apparition est Rumilly's Party. Elle organise de nombreuses festivités dans le village. Enfin, dans l'agenda de la commune, plusieurs rendez-vous rythment l'année. *« Tous les 15 jours un marché s'installe sur la place,* détaille le maire. *Nous avons également la fête des voisins en juin, un programme important les 13 et 14 juillet, des événements en lien avec Octobre-Rose. Enfin, nous terminons l'année avec des illuminations et la distribution du colis des aînés. »*

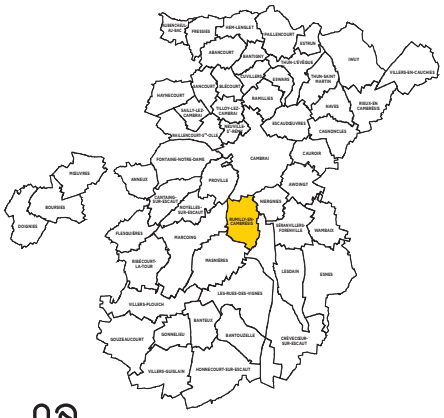

1 480 habitants
les Rumillions(ionnes)

Superficie : **672 hectares**

BUDGET COMMUNAL
Fonctionnement : ..... **857.575 €**
Investissement : ..... **550.000 €**

Foncier bâti : ..... **31,81 %**
Foncier non bâti : ..... **43,28 %**

MAIRIE DE RUMILLY-EN-CSIS
70 rue Charles Gide
59281 RUMILLY-EN-CAMBRÉSIS
La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h.
03 27 37 51 92
mairie-rumilly@orange.fr
Mairie de Rumilly en Cambrésis
www.rumilly-en-cambresis.fr

I COMMÉMORATION

105ème anniversaire
BATAILLE DE CAMBRAI

Novembre 1917-2022

Le dimanche 20 novembre 2022, les commémorations pour le 105ème anniversaire de la Bataille de Cambrai se sont tenues dans différentes communes de la CAC (Cambrai, Doignies, Flesquières).

Deux cents hommes du Royal Tank Regiment ont défilé sur la place Aristide-Briand de Cambrai.

Une plaque a été dévoilée par le petit-fils de Gustave Heap - Commandant de l'équipage Deborah - en mémoire de tous ces combattants morts lors de cette bataille.

Les militaires britanniques se sont également rendus sur le mémorial de Louverval à Doignies.